

■ Introduction

Principales caractéristiques de la CAPS aujourd' hui

- 10 communes situées au nord-ouest de l'Essonne, département situé au sud de l'Île-de-France, 99 653 habitants : Bures-sur-Yvette, Gif-sur-Yvette, Igny, Orsay, Palaiseau, Gometz-le-Châtel, Saclay, Saint-Aubin, Vauhallan, Villiers-le-Bâcle
- 4 000 entreprises dont ¼ dans le secteur de la haute technologie
- 160 laboratoires de recherche (Soleil, CEA, CNRS, NeuroSpin, Digiteo, PCRI, Danone, Thalès, etc...) représentant 25 % de la recherche en Île de France
- 8 000 chercheurs
- 20 établissements de recherche et d'enseignement supérieur (Polytechnique, UPS XI, Supelec, Institut d'Optique, INRIA, HEC, etc...)
- 23 000 étudiants
- Territoire dans le périmètre d'une Opération d'Intérêt National (OIN) pour le développement d'un pôle scientifique et technologique, dans le projet Grand Paris et dans celui du réseau de transport ferré Grand Paris Express



Introduction



Conception CAPS/POLE SG - 19/12/06 - Sources : CAPS / ICA Paris



■ TRIP AVICCA des 22 & 23 novembre 2011
 ■ Présentation François LAMBERT (Chef de projet T. LYON)

Le paradoxe du Plateau de Saclay

- Tous les centraux téléphoniques sont dégroupés, mais le territoire est caractérisé par de nombreuses lignes très longues :
 - Un tiers des ménages n'a pas accès à 2 Mb/s,
 - De nombreux ménages n'ont pas accès à 512 kb/s,
 - Les TPE / PME, intégrées dans le tissu urbain, n'ont pas accès à un accès haut débit de bonne qualité,
- Un habitat horizontal étalé ne favorisant pas l'investissement privé
- Des projets importants de développement sur le territoire : quartiers est et ouest de Polytechnique, Pôle de compétitivité de niveau mondial System@tic (conception, réalisation et maîtrise des systèmes complexes), OIN, Plan Campus.



■ Les grandes étapes de l'initiative prise par la CAPS

Un long chemin...

- 1999 : étude d'opportunité et de faisabilité menée par le District Intercommunal du Plateau de Saclay
- 1^{er} janvier 2003 : transformation du District en Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay
- 2003 : définition d'une stratégie sur le périmètre du Centre d'envergure Européenne de Massy-Saclay (étude « Tactis »)
- 2005 : décision de la CAPS de lancer un projet
- 2006 : mission confiée au bureau d'étude SETICS ayant comme objectif de réaliser un état des lieux, d'élaborer des scénarii et d'accompagner la CAPS dans les procédures juridiques correspondant au scénario retenu



■ Les grandes étapes de l'initiative prise par la CAPS

Un long chemin...

- 2009 (novembre) : approbation du Conseil communautaire pour engager le processus de Délégation de Service Public et lancement de la procédure
- 2010-2011 : déclaration d'expérimentation de co-financement par 3 opérateurs avec une ville de la CAPS retenue (Palaiseau) ; une 2^{ème} ville de la CAPS est déclarée dans le cadre de l'AMII (Orsay). Le Comité de pilotage décide de sortir ces 2 communes de la DSP afin de conserver la possibilité de déposer un dossier au guichet B du programme national THD : stratégie de complémentarité.
- 2011 (mars) : approbation du Conseil communautaire pour l'attribution de la DSP à France Télécom



■ Le cahier des charges initial en novembre 2009

- 1^{er} investissement :
 - 8 000 prises FTTH
 - Montée de débit par le dégroupage des sous-répartiteurs présentant une proportion significative de foyers à moins de 2 Mb/s
 - Des perspectives de rentabilité suffisantes pour envisager une DSP d'une durée d'environ 20 ans (plage de négociation 15/25 ans)
 - Taux prévisionnel de rentabilité interne de 10 %
 - Subvention d'investissement de l'ordre de 4,2 M€, soit un financement à environ 40 % des investissements de premier établissement (estimés à 10,3 M€)
- 100 % FTTH à T0 +10 ans



■ Les caractéristiques principales de la DSP attribuée le 19 avril 2011 (T0)

- Seule la solution **tout fibre** sera mise en œuvre : **FttH** pour les résidentiels et les entreprises du tissu urbain et **FttU** pour les ZAE
- Durée de la DSP : 25 ans (T0 = 19/04/11)
- Subvention RIP (Région, Département, CAPS) : 4,6 M€ pour 11M€ de 1^{er} investissement (22,4 M€ coût total); apport délégataire 17,8 M€ (79 %)
- TRI (Taux de Rendement Interne) = 9,5 %
- Prise en compte de l'expérimentation de co-investissement en FTTH sur Palaiseau par France Télécom/SFR/Free (résidentiels) et de l'annonce par France Télécom d'un déploiement en propre sur Orsay ; en conséquence la partie desserte résidentielle de ces communes est sortie du périmètre

Engagements de couverture finaux du délégataire

- **100 %** des logements adressables (21 079 logements) à **T0 + 5 ans** dans la limite d'un plafond de raccordement de 2 000 €
- **87,4 %** de la population couverte en **30 mois** (18 430 logements, hors Palaiseau et Orsay résidentiels)



■ Les caractéristiques principales de la DSP attribuée le 19 avril 2011 (T0)

- Une couverture FTTH priorisée sur les communes les moins bien desservies en triple play
- Un garde-fou concernant les villes d'Orsay et Palaiseau par un engagement du délégataire de couvrir ces communes à 80 % à T0 + 36 mois si ce seuil n'est pas atteint par l'opérateur AMII (et 100 % à T0 + 10 ans)
- Une intervention ciblée sur les 14 Zones d'Activité prioritaires permet le développement d'offres Gigabit/s à T0 + 12 mois :
 - collecte ZAE : un réseau de collecte existant dense et diversifié sur lequel s'appuie un complément qui permet de raccorder les infrastructures en entrée de ZAE aux réseaux existants
 - un réseau de desserte interne pour aller chercher 100 % des entreprises
 - le raccordement final des sites réalisé en fonction des demandes clients
- La desserte optique via le réseau FTTH permet le raccordement de 100 % des sites obligatoires, prioritaires et complémentaires (mairies, annexes, écoles, médiathèques, lycées, collèges...)



■ Les caractéristiques principales de la DSP attribuée le 19 avril 2011 (T0)

- Un compte de réserve abondé de 98 k€/an, par les économies sur les investissements de 1^{er} établissement et par les excédents de résultat permettant les extensions de réseau et travaux divers
- Clause d'extension du périmètre de la DSP en dehors des limites actuelles de la CAPS (communes rattachées)
- Création d'un Observatoire des usages et services et accompagnement dans la mise en œuvre de partenariats et d'expérimentations sur le territoire
- Une offre campus, traitée en offre sur mesure, permettant de satisfaire les besoins spécifiques des gestionnaires des logements étudiants (4 campus identifiés) et chercheurs dans des conditions avantageuses
- La société ad-hoc est créée sous le nom de CAPS Très Haut Débit qui construit le réseau **Scientipolis**
- **19 octobre 2013 : près de 90 % de la population pourra avoir accès au Très Haut Débit**

CAPS
Très Haut Débit



■ Les caractéristiques principales de la DSP attribuée le 19 avril 2011 (T0)

La Délégation de Service Public bénéficie du soutien :

Conseil Régional d'Ile de France



Conseil général de l'Essonne



Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay



- TRIP AVICCA des 22 & 23 novembre 2011
- Présentation François LAMBERT (Chef de projet T. LYON)

Innovons, vivons mieux ensemble



Merci



■ TRIP AVICCA des 22 & 23 novembre 2011
■ Présentation François LAMBERT (Chef de projet T. LYON)